

**Saint Hilaire  
de Brems**

**Bulletin municipal**

**2020**



## LE MOT DU MAIRE

### Saint-Hilaire-de-Brens

La réalisation du bulletin municipal est toujours un moment important pour notre commune.

La commission « communication » a mis toute son énergie dans la rédaction de cet ouvrage.

Je suis certain que vous trouverez toutes les informations pratiques dont vous aurez besoin.

Du fait des prochaines élections du mois de mars, je ne pourrai pas recenser les actions réalisées par le conseil municipal. Par contre, je peux profiter de ces quelques lignes pour mettre en avant les personnes au service de la commune.

Je remercie donc le personnel communal qui, cette année encore, a fait preuve d'un grand professionnalisme en assurant le bon fonctionnement de la cantine, de la garderie, de l'école ainsi que l'entretien et l'administration de notre village.

Tous mes remerciements aux associations qui s'activent pour faire de Saint-Hilaire-de-Brens un lieu reconnu pour la qualité et l'originalité des spectacles qui sont proposés.

Je n'oublie pas également les associations qui œuvrent toute l'année pour proposer des activités à leurs sociétaires.

Notre tissu associatif est une vraie richesse qu'il faut savoir apprécier et ne pas hésiter à partager.

Remerciements aux conseillers municipaux qui m'ont accompagné durant six ans. Ils ont tous contribué, en fonction de leur disponibilité, de leur compétence et de leur caractère à la réussite de ce mandat.

Enfin, mes derniers remerciements iront aux Saint-Hilairoises et Saint-Hilairois qui me font dire que la solidarité et la générosité sont des valeurs bien présentes dans notre village. Nous avons pu nous en rendre compte lors de l'épisode neigeux où nombre de villageois n'ont pas hésité à sortir leur tronçonneuse pour rendre les routes à la circulation. Cela est encore plus flagrant si l'on se réfère à l'argent qui a été collecté pour la rénovation de notre clocher. Ce n'est pas moins de 52 familles qui ont apporté plus de 14 500 € pour cette opération.

Saint-Hilaire-de-Brens est un beau village. Nous sommes tous acteurs et force de proposition pour le dynamiser et l'embellir afin qu'il y fasse toujours bon vivre.

Laurent GUILLET  
Maire de Saint-Hilaire-de-Brens

## ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S

Nom	Adresse	Agrément / Capacité d'accueil
DEVOLDERE Lydie (06 08 13 22 80)	206b rue de la Tour Saint Benoît	Maternel 3 M
RENON Sylvie (04 74 92 94 18)	235a Mont Plaisant	Maternel 6 M
VACA Marilyn (06 85 89 59 61)	99 route de Vénérieru	Maternel 5 M
UNKELBACH-DENISSE Jessica (06 12 85 34 07)	106B chemin de la miral	Maternel 4 M
ROULIN Séverine (06 76 93 00 36)	11C route de Vénérieru	Maternel 4 M
DESSAINTJEAN Caroline (06 66 83 64 99)	298 route de Mury	Maternel 4 M

[www.sainthilairedebrens.fr](http://www.sainthilairedebrens.fr)



## Numéros utiles

Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 04 74 90 40 17 (Crémieu)
Samu	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
ou (Grenoble)	04 76 76 56 46
Hôpital Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)	04 69 15 70 00
Urgences	04 69 15 72 14
Clinique Saint-Vincent de Paul (Bourgoin-Jallieu)	04 74 43 60 60
Services publics	
EDF dépannage	0810 333 338
Allô Service public	39 39
Syndicat des Eaux de la plaine et des collines du Catelan	04 74 92 47 62
Déchetterie Saint-Chef	04 74 92 58 68
C.L.S.H (Centre de loisirs Salagnon)	04 35 05 04 14
CCBD	04 74 90 39 10
Service urbanisme (MORESTEL)	04 74 80 23 30
Santé	
Médecins 24/24 (Bourgoin-Jallieu)	04 74 93 29 32
Cabinet de permanences médicales du Médipôle (maison des consultants)	04 74 93 94 95
SOS Kiné respi	04 74 93 02 00
<b>TREPT</b>	
Docteur Longchal Grégoire	04 74 36 71 12
Docteur Sirioud Serge	04 74 36 71 12
Docteur Chevalier Yoan	04 74 36 71 12
Docteur Abbabie Bénédicte	04 74 96 71 25
Ostéopathe	
Passeron Nadège	04 74 92 57 30
Clément Didier	07 86 21 42 24
Orthophoniste Jordan Morgan	06 77 94 51 29
Ergothérapeute :	
Goulamhousen Marie-Christine	06 95 15 45 85
Dentiste Burcier Marie-Laure	04 74 18 70 12
Masseurs-kinésithérapeutes :	
Batard Christophe	04 37 05 13 45
Prestal Jean-Baptiste	06 46 04 10 69
Duquenne Nora	04 74 18 70 64
Marionneau Sandrine	06 88 43 08 24
Diététicienne Matchard Fanny	06 77 11 42 18
Cabinet Infirmières :	04 74 92 83 97
<b>Saint-Savin :</b>	
Docteur Decaen Anne	04 74 43 84 85
Docteur Orand Christine	04 74 28 99 11
Docteur Grosjean Julien	04 74 43 84 65
Docteur Zagala Hélène	04 74 43 84 65
Cabinet d'infirmières	04 74 28 93 07
<b>Saint-Chef :</b>	
Docteur Panisset Françoise	04 74 27 72 96
Masseurs-kinésithérapeutes	
Fivel Demoret Claire	04 74 88 91 77
Taxi	04 74 18 13 18
Taxi Éric (Trept)	06 73 68 86 24

Responsable de publication :

Commission information communication

Conception et mise en page :

QUADRICOLORE 04 74 80 32 93

Crédit photo : Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S	2
NUMÉROS UTILES	3
INFORMATIONS MUNICIPALES	4/5
LES BALCONS DU DAUPHINÉ	6/7
LES ÉVÉNEMENTS DES BALCONS	8
OSEZ GROUPE	8
OPÉRATION PROGRAMMÉE	9
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT	
COMPTE ADMINISTRATIF	10
URBANISME 2019	11
ÉTAT CIVIL	12
C.C.A.S.	13
ÉCOLE DE SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	14/15
ÉCOLE DE VÉNÉRIEU	16
BIBLIOTHEQUE	17
LE SOU DES ÉCOLES DE ST-HILAIRE / VÉNÉRIEU	18/19
PÊLE-MÊLE	20/21
LE P'TI BRENS	22/23
L'ANNÉE DES COPAINS D'ALORS	24/25
ACCA	25
MONT BEL AIR ANIMATION	26
APPRENTISSAGE EN MOUVEMENT	27
DAUPHIRUN	28
GYM VOLONTAIRE SAINT-HILAIRE	29
L'ENTENTE SPORTIVE	30
PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE	31
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	32
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	33
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	34
LO PARVI	35
ZÉRO PHYTO DANS LES COMMUNES	36/37
CALENDRIER DES FÊTES 2020	38/39

## Mairie

Tél : 04 74 92 81 04 / Fax : 04 74 92 40 59

E-Mail : mairie@sainthilairedebrens.com

Ouverture au public :

- Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00,
- Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois de 9h00 à 11h30.

Contact Martine Gonin

[www.sainthilairedebrens.fr](http://www.sainthilairedebrens.fr)

## Agence postale

L'agence postale est ouverte,

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h15,
- Samedi en semaine paire de 8h30 à 11h15,
- Mercredis en semaine impaire de 8h30 à 11h15.

Tél : 04 74 92 81 11

Contact : Nathalie Rambaud



## Démarches administratives

Depuis mars 2017, les cartes d'identité et les passeports ne se font plus en mairie de Saint-Hilaire-de-Brens mais en mairie de Crémieu.

Toute demande de dépôt de carte d'identité ou de passeport biométrique devra faire l'objet d'une prise de rendez-vous au préalable soit par téléphone au 04 74 90 70 92 soit en mairie de Crémieu aux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mercredi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne disponible sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Plus d'infos sur [www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Carte-nationale-d-identite-de-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-21-mars-2017](http://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Carte-nationale-d-identite-de-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-21-mars-2017)

**POUR LES PASSEPORTS :** Depuis octobre 2017, les guichets de la préfecture et des sous-préfectures n'accueilleront plus le public pour les permis de conduire et les cartes grises. Vous devez effectuer vos démarches en ligne sur <http://www.isere.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports#N360>

## PROCÉDURE POUR SE FAIRE RECENSER

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur à partir de 16 ans ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement à la mairie.

Documents à fournir :

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents,
- son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Délai expiré :

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement :

- Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas de perte de l'attestation, la personne doit s'adresser au bureau du service national dont il dépend.
- Inscription sur les listes électorales et Journée Défense et Citoyenneté. Le recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales et de convoquer le jeune à la Journée «Défense et Citoyenneté».

## Permanences du Conciliateur de justice

Sur rendez-vous en Mairie de Crémieu les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 09h00 à 12h00. Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Crémieu au 04 74 90 70 92.

Sur rendez-vous en Mairie de Tignieu-Jameyzieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 09h00 à 12h00.

Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Tignieu au 04 78 32 23 59.

Sur rendez-vous en Mairie de Morestel le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 09h00 à 12h00. Pour RDV, contacter le secrétariat de la mairie de Morestel aux Coordonnées du Conciliateur de Justice du Canton de Crémieu :

Michel MAGAT ([magat.rousselin@orange.fr](mailto:magat.rousselin@orange.fr))  
au 06 30 06 01 34 et 04 74 28 39 78.

## Déchetterie des Colonges

Route de Chamont, 38890 SAINT-CHEF.

Tél : 04 74 92 58 68

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi, vendredi de 14h00 à 17h00 (18h00 en été / de fin mars à fin août),
- Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00,
- Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (de 09h00 à 18h00 en été).

## Ecole et cantine scolaire

École maternelle (groupe scolaire) : 04 74 92 87 77

Cantine scolaire et garderie : 07 69 16 57 38

## Informations relatives à l'urbanisme et aux permanences de l'architecte conseil



• L'instructeur des droits du sol pour Saint-Hilaire-de-Brens est Mme Stéphanie Hamada. Pour tous renseignements relatifs à l'urbanisme vous pouvez la joindre uniquement les mardis de 9h à 12h en contactant le standard de la Communauté de Communes à Morestel au 04 74 80 23 30

• Laurence Bionaz, notre architecte conseil, peut également vous recevoir le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné à Saint Chef et ce uniquement sur rendez-vous. Contacter le 04 74 80 23 30 et demander le secrétariat du service urbanisme.

## L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2017/2020

Tous les administrés du territoire des Balcons du Dauphiné désireux de connaître les aides qu'ils peuvent obtenir pour l'adaptation ou la rénovation de leur logement peuvent se rendre aux permanences qui ont lieu :

- soit le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h, à l'hôtel communautaire du Rondeau à Saint Chef
  - soit le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h30 à 11h30, à l'hôtel communautaire du Buisson rond à Villemoirieu
- Pour plus d'informations sur les lieux de rendez-vous : 04 74 80 23 30.

## Civisme et bien-être de tous

• **Les bruits de voisinage** (arrêté préfectoral N° 97-5126 du 31/07/1997) sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne. Ils sont provoqués par la désinvolture de certaines personnes, directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux... L'usage des appareils bruyants pour les particuliers est réglementé selon certains créneaux horaires : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc.. peuvent être effectués uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et les jours fériés que de 10h00 à 12h00.

• **Le brûlage des déchets végétaux** Une activité émettrice de polluants et dangereuse pour votre santé : Le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Rhône-Alpes par l'émission de plusieurs polluants dont les particules fines. Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules

finies qu'une voiture diesel récente qui parcourt 6 000 km. En outre, des composés cancérigènes se dégagent des fumées de combustion, entraînant ainsi un risque accru pour la santé des personnes exposées.

Une activité interdite mais largement pratiquée : En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, le brûlage de déchets verts est interdit depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental. Malgré cela, on estime en moyenne que : 25 000 tonnes de déchets végétaux sont brûlés en Rhône-Alpes et 9% des maisons individuelles ont recours à cette pratique.

Pourtant des solutions alternatives existent pour traiter ses déchets végétaux : le broyage, le compostage, la tonte mulching, le paillage, la collecte en déchetterie ou encore la collecte sélective. Autant de pratiques et d'initiatives personnelles ou communales respectueuses de la qualité de l'air et sans danger pour la santé.

Depuis le 18 novembre 2013, un arrêté préfectoral n'autorise plus les particuliers à brûler leurs déchets.

L'arrêté N° 2013-322-0020 portant réglementation du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel des déchets végétaux stipule que «Le brûlage de ces déchets végétaux (verts, coupés ou sur pied) est INTERDIT de tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. Nous vous rappelons également que les entreprises ne sont pas autorisées à brûler leurs déchets.

## • Taille et élagage des arbres

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Chaque propriétaire est tenu, en application du Règlement Sanitaire Départemental et du code civil (article 673), de procéder à la taille et à l'élagage des arbres et arbustes de sa propriété afin d'éviter toute nuisance sur son voisinage.

## Concernant les plantations

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur. Cette distance est calculée en limite de voie publique (Conformément à l'article 64 de l'arrêté du 30 mars 1967 et ainsi qu'aux articles 53 et suivants du décret du 14 mars 1964 – Article 671 du code civil)

## Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).



# Balcons DU Dauphiné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contact :  
Téléphone : 04 74 80 23 30  
contact@balconsdudauphine.fr  
www.balconsdudauphine.fr

## Les Balcons du Dauphiné,

une jeune intercommunalité dynamique et performante.

### Le mot du Président

Les Balcons du Dauphiné, **un territoire riche et attractif.**



En deux ans et demi, nous avons su transposer efficacement la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur notre territoire, nos services sont organisés, et notre structure est stabilisée.

Toutes les politiques transférées à l'intercommunalité sont aujourd'hui pleinement exercées (le tourisme, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations...) à l'échelle des Balcons du Dauphiné.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, nous prendrons la compétence eau et assainissement, et nous porterons la responsabilité de l'une des plus belles missions de service public.

Dans quelques mois, une page se tournera comme lors de chaque renouvellement de mandat.

Les élus et conseillers communautaires peuvent être fiers du chemin parcouru.

Ceux qui écriront un nouveau chapitre de l'histoire de ce beau territoire, auront, j'en suis sûr, à cœur de partager à nouveau cet enthousiasme de le développer dans l'harmonie, la solidarité et le souci du bien-être des habitants.

Meilleurs voeux à toutes et tous pour cette année 2020.

Olivier Bonnard



**Périmètre des Balcons du Dauphiné**  
47 communes, 76 702 habitants et 604 km<sup>2</sup> de superficie.



### Les champs d'action des Balcons du Dauphiné

#### Les compétences obligatoires et les actions menées

- Aménagement de l'espace** : la communauté de communes a approuvé le «SCOT», Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement du territoire (pour les 15 à 20 ans à venir) dans les domaines suivants : économie, tourisme, agriculture, mobilité-transport, énergie, environnement et habitat-urbanisme.
- Développement économique** : gestion de 21 zones d'activités, mise en place d'une couverture très haut-débit d'ici 2024,... Les Balcons du Dauphiné travaillent avec les entreprises, les artisans, les TPE, les agriculteurs,...
- Promotion touristique** : valoriser notre territoire concernant le patrimoine, l'accueil et l'offre touristique.
- Collecte et traitement des déchets ménagers**
- Accueil des gens du voyage**
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** : compétence relevant de la communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Eau et assainissement** : compétence relevant de l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Les compétences optionnelles et facultatives

- Petite enfance, enfance
- Incendie et secours (Participation financière au SDIS)
- Environnement (Natura 2000, Plan Climat Air Energie Territorial,...)
- Santé (lutte contre la désertification médicale)
- Maisons France Services
- Manifestations et médiations culturelles (Musique à l'école, Faites des Arts, festivals Isle en Scène et Le Solstice de Brangues...)
- Habitat
- Insertion
- Equipements sportifs communautaires



### ISLE EN SCÈNE, 11<sup>ème</sup> édition du 15 au 17 mai 2020

à la Ferme des Dames de Saint-Baudille-De-La-Tour

L'Isle en Scène vous présente en avant-première les concerts événements de sa prochaine saison !

**Vendredi 15 mai - 20h30 : André Manoukian et China Moses : concert jazz**

**Samedi 16 mai - 20h30 : Les négresses vertes : concert rock**

**Dimanche 17 mai - 17h : Anaïs : concert rock**

Retrouvez toute la programmation sur le site [www.isle-en-scene.fr](http://www.isle-en-scene.fr)



André Manoukian, China Moses © Gwen Lebras



Les négresses vertes

© Luc Manago



Anaïs

© Saloi Jecadi

## TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 37 05 02 68

### Une large gamme de services



**À destination des entreprises :**  
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



**Pour les particuliers :**  
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



**Vers les collectivités et les associations :**  
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

### Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

#### L'agence référente de votre commune

est située à Crémieu, place du 8 mai 1945  
Une équipe à votre service au 04 37 05 02 68  
ou par mail : [assistantecr@osez.asso.fr](mailto:assistantecr@osez.asso.fr)



La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné met en place une OPAH jusqu'en août 2020 en lien avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Ce dispositif permet d'obtenir des conseils techniques gratuits et des subventions (sous certaines conditions) : de l'ANAH, de la Communauté de Communes, des caisses de retraites et du Département.

#### Qui peut en bénéficier ?

**Propriétaires bailleurs**  
qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé

**Propriétaires occupants**  
dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs

#### Pour quels projets ?

**Travaux d'adaptation**  
à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap

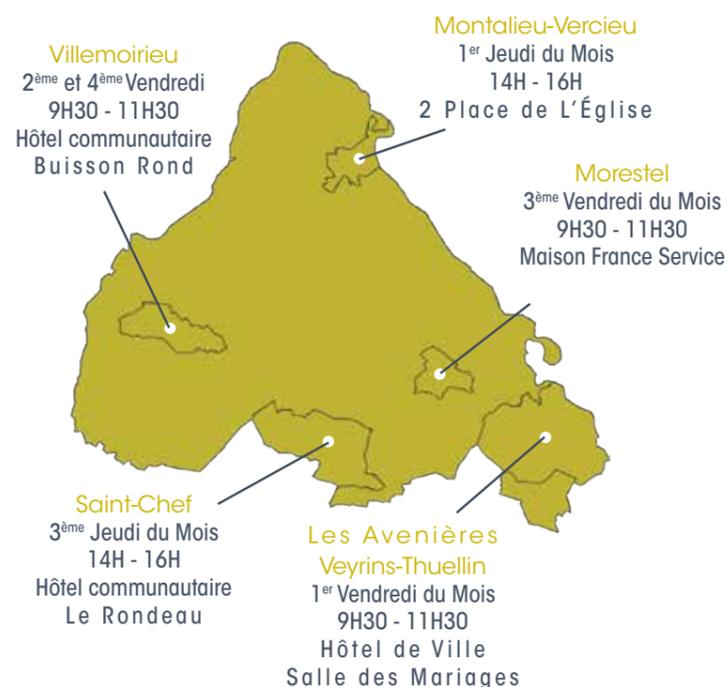
**Travaux d'économies d'énergie**  
(isolation, chauffage, etc)

**Travaux dans les logements dégradés ou insalubres**



Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs !

## RENSEIGNEMENTS GRATUITS ET PERMANENCES :



**ELISE LE ROY,**  
CONSEILLÈRE SOLIHA

**“Vous pouvez venir vous renseigner en permanence.**

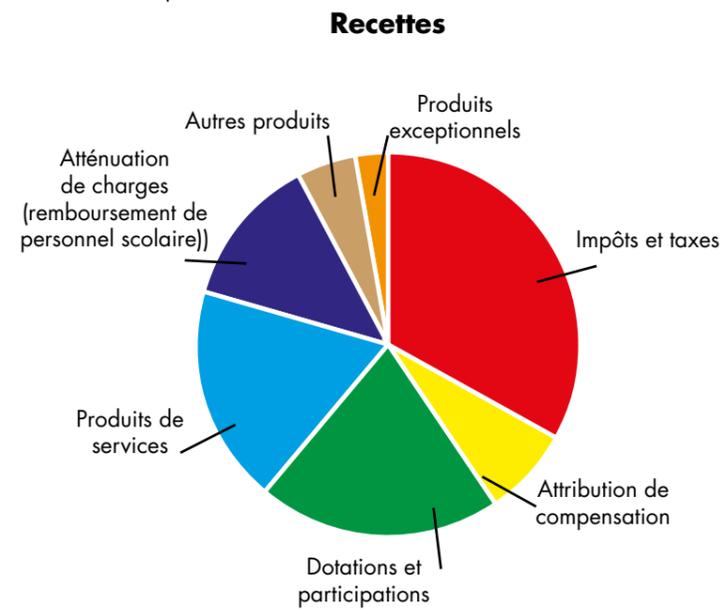
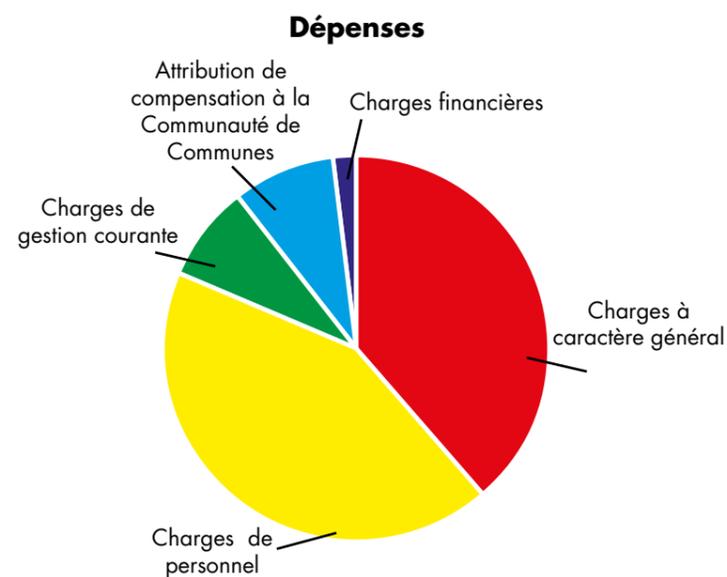
Si votre projet de travaux est éligible, nous nous déplaçons gratuitement à votre domicile pour préciser avec vous, votre projet de travaux, réaliser les diagnostics nécessaires et monter vos dossiers de demandes de subventions. **Je suis là pour vous accompagner tout au long de votre projet.”**

Munissez vous de votre dernier avis d'imposition 2019 sur les ressources 2018 pour contacter SOLIHA !

# FINANCES 2019

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	163 891 €	Impôts et taxes	179 397 €
Charges de personnel	180 628 €	Attribution de compensation	41 026 €
Charges de gestion courante	34 528 €	Dotations et participations	110 441 €
Attribution de compensation à la Communauté de Communes	36 198 €	Produits de services	99 990 €
Charges financières	7 245 €	Atténuation de charges (remboursement de personnel scolaire))	69 138 €
		Autres produits	26 622 €
		Produits exceptionnels	14 576 €
<b>TOTAL</b>	<b>422 490 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>541 190 €</b>

**Excédent de fonctionnement de 118 700 €**



# URBANISME 2019

## Déclarations préalables

NOM ET ADRESSE	OBJET	DATE DE DÉCISION	DÉCISION
VACA Georges	construction d'une piscine de 32 m <sup>2</sup>	12/12/2019	Favorable avec prescriptions
PRESTAL Jean-Baptiste	Construction, sur la parcelle AB457, d'un abri de jardin en bois de 5.8m <sup>2</sup> , avec des tuiles identiques à celle de la maison de la parcelle AB 297. Installé sur limite de propriété. Pose de 2 fenêtres en bois de 60X75 cm, sur les faces Est et Nord de la dépendance situé sur la parcelle AB 306.	29/11/2019	Favorable
REVOL-BADIER Patrick	Mur du chemin d'entrée / Mur en béton de 20cm d'épaisseur. Longueur : 8.91m + 6m .Hauteur 1m	29/11/2019	Favorable
GARNERO Jean-Michel	construction d'une piscine de 32 m <sup>2</sup>	19/10/2019	Favorable avec prescriptions
JACQUESSON-BOUCHUT Jocelyne	Fermer l'avancée d'un toit pour créer une véranda de 5,20 x 3,00 m.	24/10/2019	Favorable avec prescriptions
BADIN Damien	Pose de velux.	19/09/2019	Favorable
MOIROUX Stéphane	Fermeture devant la route et cloture séparation terrains mur en pierre.	04/09/2019	Favorable
RENON Sylvie	Transformation d'un garage en chambre, changement de menuiserie et pose de velux.	23/09/2019	Favorable
AGATI Christophe	instalation de 5 panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'abri. surface de 6.4 m <sup>2</sup>	30/07/2019	Favorable
MARTINEZ Stéphanie	réfection de la toiture, pose de deux vélux et changement des menuiseries	05/06/2019	Tacite
MATHIEU André	Construction future : - LOT A : 704 m <sup>2</sup> - LOT B : 633 m <sup>2</sup> - LOT C : 734 m <sup>2</sup> Reliquat bâti destiné à la vente : 847 m <sup>2</sup>	02/07/2019	Défavorable
GUICHERD Marc	Installation d'une porte-fenêtre	01/04/2019	Favorable

## Permis de construire

NOM ET ADRESSE DU TERRAIN	OBJET	DATE DE DÉCISION	DÉCISION
MOULIN Adrien et MICHEL Aurélie	construction d'une maison d'habitation comprenant un garage et un abri de voiture	03/12/2019	Favorable
DELALANDE Guillaume	Aménagement du logement de l'exploitation agricole dans une dépendance existante.Création de 3 portails et surélévation de murs en limite avec le domaine public.Remplacement de couverture sur un bâtiment annexe.	31/07/2019	Favorable
BOUVET Marie-Claude	Maison individuelle de plain-pied -garage intégré	14/05/2019	Favorable

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :



Jules YVRARD  
le 4 juillet 2019



Aubin VIROT  
le 27 juillet 2019

Sarah MULA CAPLET  
le 7 octobre 2019



Elyoth BEAUD  
le 31 décembre 2019

### MARIAGES :



Jessica, Angélique DENISSE et Jérémy, Pierrick UNKELBACH  
le 2 mars 2019



Estelle, Lucie VIAL et Fabien CROUZET  
le 20 avril 2019

### DÉCÈS :

Marie-Thérèse DOCHE épouse PLACE  
le 26 février 2019, à l'âge de 93 ans

Philippe MERMONT  
le 9 avril 2019, à l'âge de 59 ans

Louis, Henri, Charles ARCHER  
le 5 mai 2019, à l'âge de 68 ans

Georges, Eugène, Joannès FESTAUD  
le 7 octobre 2019, à l'âge de 96 ans

Christine LIS épouse MALLETON  
le 22 décembre 2019, à l'âge de 56 ans

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

**Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune.** Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes non-élues.



Le CCAS organise plusieurs fois par an des après-midi pour nos plus de 70 ans. C'est un temps de partage en toute convivialité qui a lieu dans l'ancienne salle des fêtes, à côté de la mairie (le mercredi après-midi) Samedi 7 décembre, le CCAS a convié les aînés de la commune au traditionnel repas de fin d'année. Ce sont 34 personnes qui se sont retrouvées au Bois joli pour un repas festif.

En 2019, St-Hilaire comptait 74 personnes de 70 ans et plus, propriétaires sur la commune et inscrites sur les listes électorales.

Pour celles et ceux d'entre eux qui n'ont pas participé

### Le Conseil d'administration du CCAS de St-Hilaire compose :

Membres élus : Madame Isabelle Janaudy, Présidente et Mesdames Gisèle Guicherd, Agnès Morel, Messieurs Laurent Guillet, Cyril Archer, Fabien Hostettler et Jean-Pierre Thébault.

Membres non-élus : Mesdames Michèle Comberousse, Christine Malleton, Rachel Moine et Marie-Thérèse Rota.



au repas, ils ont reçu un bon d'achat valable auprès de l'un des commerçants de la commune : soit à la Pâtisserie Dornon, soit à l'élevage de Santalé, soit à la pâtisserie Conesa.

Les plus anciens participants au repas cette année étaient M. Fernand Tomaselli (né en 1924), M. Louis Morel (né en 1925) et Mme Denise Bouvet (née en 1928).

La doyenne de la commune étant Mme Clotilde Bert née le 2 juin 1922.

Les aînés se retrouveront en janvier autour de la galette des rois.

# Ecole de Saint-Hilaire

Les classes de l'école de St-Hilaire-de-Brens sont composées pour cette année scolaire 2019/2020 de :

- 29 PS/MS avec Chrystelle POULAIN
- 29 PS/MS/GS avec Julien BAUP (directeur)
- 22 GS/CP avec Myriam BRENAC

Les ATSEM sont Catherine ARBIN et Isabelle DESCHAMPS, qui a été remplacée de Novembre 2019 à Mars 2020 par Silvia ALMEIDA.

## Quelques projets de l'année civile 2019 :



Le 29 janvier, tous les élèves de l'école de St-Hilaire sont allés au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma ». Ils ont assisté à la projection d'une série de courts métrages Italiens (« Les contes de la Mère Poule »). A l'issue de la projection, divers travaux autour du film ont été réalisés dans les classes, notamment un aquarium géant.



Le 30 mars, les élèves ont participé au carnaval et ont défilé dans le village munis de leurs masques de monstres (thème de la période)

La classe de GS-CP est allée à la piscine de Morestel de début avril à fin juin (10 séances) avec toujours beaucoup d'enthousiasme et de progrès! Merci aux parents d'élèves qui ont accompagné régulièrement, certains ont même passé un agrément. Leur engagement nous est précieux.



La classe de GS-CP a travaillé pendant toute l'année scolaire sur le thème de l'eau: en français, poésie, arts visuels, danse à travers le projet «faîtes des arts», sciences etc...

Ce projet s'est terminé en fin d'année, le mardi 4 juin, par la visite de grottes de Choranches et du musée de l'eau à Pont en Royans avec les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 de Vénérieu (avec qui ils partageaient le même thème de travail).



La classe de GS/CP a aussi bénéficié de l'intervention d'une danseuse professionnelle durant 8 séances et avec qui ils ont créé un spectacle de danse donné le mardi 28 mai à la salle Ninon Vallin à Montalieu dans le cadre de la «faîtes des arts» organisée par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Expérience très riche et positive pour les enfants! Merci aux différents partenaires.



Le 3 juin, les élèves de l'école sont partis visiter la ferme Chalonne à Charrette. Ils ont étudié différents albums et participé à des activités comme : ramasser des œufs, planter des graines, peindre avec des pigments naturels, observer des insectes et surtout faire du pain.



Le 11 octobre, Le courseton rassemblant tous les élèves de Vénérieu et St-Hilaire-de-Brens a été reconduit sur la place de la mairie de St Hilaire. Ce fut à nouveau une belle réussite, tous les enfants des deux écoles, soit près de 180 élèves, ont pu se retrouver le temps d'une matinée dédiée à la course d'endurance.



Au mois d'octobre 2019, les élèves ont participé à la semaine du goût. Au programme : dégustation de fruits et légumes, reconnaissance des saveurs, fabrication de compote, confiture, marmelade et soupe. Merci à tous les parents qui ont joué le jeu en apportant les aliments.

## Projets à venir :

En janvier 2020, tous les élèves de l'école iront au cinéma de Bourgoin Jallieu voir « Monsieur et Monsieur », une série de courts métrages tchèques. A l'issue de la projection, divers travaux autour du film seront engagés dans les classes.

Le 13 mars, les frères Duchoc reviendront présenter leur nouveau spectacle intitulé « le grand show des petites choses ». Ce spectacle sera également ouvert en soirée à l'ensemble des habitants grâce à l'association Mont Bel Air Animation. Un travail autour des objets de récupération sera réalisé par la suite en classe.

Au mois de juin, la compagnie Superlevure viendra jouer le « Petit Bal », un spectacle musical interactif au cours duquel les enfants utiliseront notamment les costumes qu'ils auront fabriqués au préalable avec des matériaux de récupération, lors de l'intervention de l'association Et Colégram.

L'ensemble des projets de l'année est financé par le Sou des écoles que les enseignants remercient chaleureusement.

# Ecole de Vénérieu



Le courseton

L'école de Vénérieu compte 98 élèves cette année :

Mme Vayssat enseigne en CP CE1.

Mme Grillon (directrice) enseigne en CE1 CE2.  
Mr Freychet la complète les mardis le jour de sa décharge.

Mme Philibert enseigne les lundis et mardis en CM1 CM2. Mr Freychet la complète les jeudis et vendredis.

Mme Espinosa enseigne en CM1 CM2.

M. Freychet la complète les lundis.

Cette année encore nous avons de nombreux projets. Nous irons voir 3 films au cinéma dans le cadre d'école et cinéma. Les CP CE1 et CE1 CE2 participeront à un ciné concert dans le cadre de la «faïthes des arts». Les CE2 CM1 et les CM1 CM2 ont créé une chorale de chants polyphoniques du monde. Toutes les classes ont visité la médiathèque de St Savin et participeront au Prix Nord Isère.

## Les élections des délégués :



## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Moras – St-Hilaire-de-Brens – Veyssilieu

La bibliothèque est gérée par l'Association « BOUILLON DE LECTURE » et compte chaque année de nouveaux lecteurs.

Le livre reste encore une valeur sûre d'évasion, de curiosité, d'apprentissage....

Même le cinéma s'y intéresse et n'hésite pas à s'en inspirer pour trouver de nouveaux sujets.

Derniers exemples :

DONNE MOI DES AILES de « Nicolas VANIER »

CHANSON DOUCE (Prix GONCOURT)

de « Leïla SLIMANI »

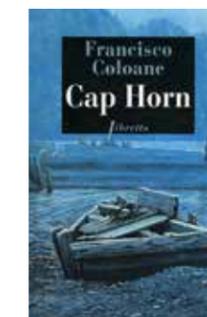
CAP HORN de « Francisco COLOANE »

et bien d'autres.

Pour l'école de Moras, cette année encore, la bibliothèque accueille chaque jeudi matin, les élèves pour un travail sur la lecture, production d'écrits... La bibliothèque fournit une centaine de livres à l'école maternelle de St-Hilaire-de-Brens ; et cette année cette école s'est inscrite pour le « Prix Nord-Isère » mis en place par la Médiathèque Départementale de l'Isère. Notre Bibliothèque Intercommunale concerne chaque habitant de ces trois villages (Moras, St-Hilaire-de-Brens, Veyssilieu).



Leïla Slimani  
Chanson douce



### PERMANENCES

- le mercredi de 14h00 à 17h30,

- le samedi de 11h00 à 12h30,

petits et grands pour une cotisation modique de 10€ par an et par famille. Chaque année nous enrichissons notre fond de livres par des achats réguliers (nouveauautés, prix littéraires...)

Vous pouvez aussi nous joindre par courrier à l'adresse suivante :

[bibliothequemoras@gmail.com](mailto:bibliothequemoras@gmail.com)

2500 livres sont à la disposition des abonnés et pour l'année 2019 nous avons comptabilisé 1400 mouvements de livres empruntés.

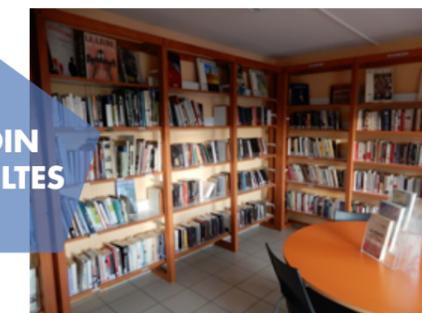
Nous pouvons aussi proposer aux personnes qui n'ont pas de véhicule ou des difficultés à se déplacer dans nos locaux de porter chez elles, les livres qu'elles souhaiteraient (04 74 90 92 80).

### Prévisions pour l'année :

- Soirée pyjama ou contes (date à prévoir – dans les locaux de la bibliothèque)

- Dictée, 28 mars 2020 à 14h30 (salle des fêtes de Moras).

### Les locaux :



# LE SOU DES ECOLES ST HILAIRE-VÉNÉRIEU

## Bilan des manifestations 2019 :

Trail de Santalé : 21 octobre 2018  
L'association de Saint-Hilaire de-Brens « Dauphirun », nous a proposé de participer à leur Trail en tenant un stand de crêpes sucrées et salées.

Portes ouvertes de L'élevage de Santalé : 27/28 octobre 2018  
Lors de cette manifestation, qui réunit différents producteurs, nous avons tenu un stand de pains et foyesses cuits dans les fours de St-Hilaire-de-Brens.

Au total sur les deux jours, nous avons vendu 360 pains et 480 foyesses.

Vente de chocolats de Noël et de sapin : 8 décembre 2018

Nous avons organisé une vente de chocolat de Noël par le biais d'INITIATIVE SAVEUR.

C'est une entreprise solidaire qui soutient financièrement des associations humanitaires qui œuvrent en faveur de l'enfance dans des pays défavorisés. Elle favorise le bio et le commerce équitable en s'assurant par exemple que les producteurs qui fournissent le cacao pour les chocolats soient correctement rémunérés.

En même temps nous avons fait une vente de sapin de Noël par le biais de la fleuriste de Vaulx-milieu qui nous fait bénéficier d'un tarif attractif.

Ces deux actions sont organisées en précommandes distribuées dans les cahiers des élèves.

Au total nous avons récolté 38 commandes de chocolats et une commande globale de 48 sapins de trois tailles différentes.

Loto : 9 février 2019

Pour la 3<sup>ème</sup> année, nous avons organisé un loto, nous avons fait 164 d'entrées sur 180 places disponible, avec une buvette et une restauration rapide avec sandwiches et chips.

Chasse aux œufs : 14 avril 2019

Organisée comme chaque année au Lac de Vénérieu, c'est un parcours autour du lac qui a pour but de retrouver des œufs de couleur suivant sa tranche d'âge.

Nous avons eu 136 inscrits cette année.

A cette occasion, nous avons distribué les chocolats de Pâques qui avaient été proposés en précommande toujours par le biais d'initiatives saveur, totalisant 37 commandes.

Vente de planche à découper/dessous de plat.

Nous avons organisé la création d'une planche à découper/dessous de plat, fait par les élèves eux-mêmes, ils devaient faire un dessin sur le thème de la cuisine en classe, ensuite nous avons regroupé tous les dessins par école, et envoyé à Initiative qui a fabriqué la planche que l'on a pu commander par la suite.

Ce fût un succès avec une commande globale de 125 planches.

Kermesse : 30 juin 2018

Superbe journée pour clôturer une année riche en rencontres et pour fêter les vacances, avec des stands de jeux, des châteaux gonflables, et une nouveauté cette année : une vente de glaces à l'italienne façon food truck, et bien sûr les spectacles que nos enfants nous avaient préparés avec joie et bonne humeur.

## Remerciements :

Nous tenions à remercier les mairies de Vénérieu et de Saint-Hilaire de-Brens pour les salles qu'elles mettent à notre disposition pour nos réunions et manifestations, ainsi que pour les photocopies qu'elles nous fournissent tout au long de l'année.

Merci à la Mairie de St-Hilaire-de-Brens qui nous a accordé des subventions qui totalisent sur l'année 350€ plus 100€ de dons suite à une location.

Merci également à la Mairie de Vénérieu qui nous a accordé une subvention de 150€.

Merci à Martial Manier qui nous prête son camion tout au long de l'année, ainsi que le lac pour notre chasse aux œufs.

Et enfin merci à l'ancienne association de la garderie « Le Chat Perché » qui à sa clôture nous a reversé les fonds restant sur leur compte.

Nous tenions également à remercier tous les parents pour la précieuse aide qu'ils nous fournissent tout au long des différentes manifestations et qui, sans vous, ne seraient pas possible.

## Bureau pour l'année 2019/2020 :

Présidente : Audrey Aufresne

Vice-présidente : Sabrina Coquard

Secrétaire : Emilie Carrier

Vice-secrétaire : Caroline Ginet

Trésorière : Delphine Leydier

Vice-trésorière : Ludovic Desbiens

Suppléantes : Pauline Lacroix,

Marjolaine Tertian, Adeline

Roussel, Grégory Mergoux et

Zahira Touati





réunion calendrier des fêtes



fête des mères



fête des mères



voeux



voeux



fête d'été



## AU P'TI BRENS

Au P'ti Brens, café associatif, lieu d'échange et maintien du lien social dans le village, animations et divertissements.

Composition du bureau  
Sandrine Colin,  
Danielle Guicherd,  
Marie Hélène Guicherd,  
Didier Vignieu,  
Gérard Brunner.

Mail : Auptibrens@outlook.com  
Tél : 07 83 85 36 34  
Tél Sandrine Présidente :  
06 28 93 71 48

### Bilan /actions de 2019

- Vente de Galettes des Rois (Pâtisserie Dornon) le 6 janvier 2019
- Matinée Huitres le 13 janvier 2019 avec notre partenaire l'Huitrier du Château
- Légendaire soirée de la Saint Patrick le 16 mars 2019 avec le groupe Les Corde'S et toujours la participation du Food truck Les Routardises
- Le dimanche 7 avril 2019 : Présentation du Sel Des Lauzes : système d'échange local de bien, de services et de savoir-faire.
- Au P'ti Bouquin : chaque troisième vendredi du mois.
- Auberge espagnole le dimanche 22 septembre
- Soirée années 70 le 18 Octobre 2019
- Goûter d'halloween pour les enfants le 31 octobre 2019
- 30 novembre 2019 : présentation de produits alimentaires et cosmétiques avec Comptoir de Campagne



### Dates / projets pour 2020

Dimanche 5 janvier :  
vente de Galettes des rois  
Dimanche 16 février :  
matinée Bugnes  
Samedi 14 mars à confirmer :  
soirée de la Saint Patrick.  
Week end du 2/3 mai :  
voyage en Italie

Et toujours, des soirées d'échanges autour de la lecture avec Au P'ti Bouquin chaque 3<sup>ème</sup> vendredi du mois.



pain



atelier aquarelle et be wrap

# L'ANNÉE 2019 DES COPAINS D'ALORS

Encore une année qui s'est égrainée dans une ambiance sereine et amicale au sein de notre association qui fêtera ses 20 ans en 2020 !

Une association ne peut que se réjouir de pouvoir compter sur un trio d'animatrices de grande valeur, humaine comme professionnelle, et c'est à souligner. Par ordre d'apparition : Merci Corinne avec nous pour la Danse depuis 2008, Merci Caroline, animatrice Yoga depuis 2013 et Merci Sophie qui dirige la Chorale depuis 2017.

Lors de notre Assemblée générale qui s'est déroulée le 2 juillet, on a affiché 73 adhérents soit un gain de 2 personnes sur la saison précédente et un solde

financier global positif, ce qui est rassurant.

En dehors de ces activités hebdomadaires, nos animations se perpétuent au rythme des saisons :

En hiver, plus précisément le 24 février, c'était une soirée théâtrale avec le concours des Tréteaux de St Chef qui a réchauffé l'atmosphère avec une pièce comique qui ne laissa personne indifférent.

Au printemps, le 27 avril, il fallait se déplacer à St-Hilaire-de-Brens pour apprécier le Duo Gigambitus qui a proposé un spectacle remarquable de drôlerie et de qualité musicale (l'occasion de rappeler que notre association est présente sur les communes de Moras et de St-Hilaire-de-Brens).



Le Duo GIGAMBITUS



La troupe de Théâtre de St Chef



Sophie durant le concert de Moras

L'été a été fêté le 22 juin, avec le 14<sup>ème</sup> concert de notre Chorale qui partageait l'affiche avec la Chorale le Virelai de Jonage, où nous étions allés chanter le 25 mai.

La chorale a terminé sa saison 2018/2019 par un superbe concert à St Cyr Mont d'Or début juillet.

A signaler enfin, la participation réjouissante d'une «tranche» de notre Chorale à la première fête de la Musique organisée à Moras par la Coopérative scolaire. Que de bons moments !

Enfin l'automne 2019 a vu le retour du groupe des Dés en Bulles qui a proposé un concert toujours aussi réjouissant et de qualité devant 120 spectateurs ravis.

## Composition du Bureau de l'Association :

Président : Boris Gavrilovic  
Trésorière : Christine Heuzé  
Secrétaire : Bernard Roussot

## Venez nous rejoindre !

### CHORALE

Chorale Mixte  
4 pupitres - Chanson française majoritaire  
Dirigée par Sophie Robin - Liebaut  
Répétition le Mardi de 20H à 22H

### DANSE

Danse Country / Danse Tonique  
Animée par Corinne Chevalier-Drevon  
Séance le Lundi de 19H à 20H

### YOGA

Hatha Yoga  
Animée par Caroline Mariette  
Séance le Jeudi de 19H à 20H30

## Notre Association fêtera ses 20 ans en 2020 !

Concert Choral des 20 ans à Saint-Hilaire de-Brens le 14/06 et à MORAS le 21/06 (dates à confirmer) suivis le samedi 27 Juin d'une journée festive :



Michèle BERNARD est une référence incontournable de la Chanson française. Elle a notamment reçu 3 Grands Prix de l'Académie Charles Cros, le dernier datant de 2016 à l'occasion de la sortie de son 15<sup>ème</sup> CD intitulé «Tout'Manières...». Une récompense accordée avant elle notamment à Claude Nougaro, Georges Moustaki, Jacques Higelin, Jeanne Cherhal, Yves Duteil ...



Femme aux multiples talents, elle compose aussi des musiques pour le cinéma, la télévision, le théâtre, la danse. Elle signe quelques mises en scène, écrit pour les enfants, En perpétuel mouvement, Michèle Bernard crée, expérimente, invente. C'est ce spectacle «Tout'Manières» qu'elle présentera ce 27 juin à Moras.

## Samedi 27 juin 2020

L'après-midi  
Animation sur la place de la Mairie (gratuit)

### à 18H

Hommage musical à Michèle Bernard par les enfants de Moras et de Saint-Hilaire-de-Brens suivi d'un apéro festif pour tous (gratuit)

### à 20H30

Concert de Michèle BERNARD à la salle des fêtes de Moras  
Entrée :  
10€ sur réservation  
12 € sur place

## ACCA

Pour la saison 2019/2020, l'ACCA compte 32 chasseurs.

En 2019, ce sont une trentaine de battues qui ont eu lieu sur la commune. Certaines ont été organisées avec les chasseurs de Vénérieu : ce qui révèle combien l'entente est cordiale au sein de l'ACCA de St-Hilairemais aussi avec l'ACCA voisine.

Les battues aux sangliers ont été une réussite.

Il faut rappeler que le sanglier est considéré comme nuisible de par les dégâts qu'il cause aux cultures et autres terrains, notamment par son habitude à retourner la terre avec son groin mais aussi parce qu'en plaine, ils se reproduisent facilement...une laie a 2 portées par an et peut avoir entre 2 et 8 marcassins à chaque portée...

A noter : le plus gros spécimen abattu cette année sur les terres Saint-Hilairoises pesait 158 kg !

En conclusion : Une année 2019 agréable et qui s'est parfaitement déroulée pour les chasseurs !



## Composition du bureau :

Président : Pierre AGUERRE (06 84 55 46 23)  
Vice-président : Patrick SANTAMBIEN  
Trésorier : Claude MANNINO  
Vice Trésorier : Yannick DESBONNET  
Secrétaire : Yannick THIBAUD  
Représentants des non-chasseurs :  
Jean-Jacques BOUVET, Jacques GIRAUD, Louis CARRIER.

**Date à retenir : Traditionnelle matinée « Boudins Tripes Sabodets Saucisses » prévue en Novembre.**



## MONT BEL AIR ANIMATION



### Bilan Actions 2019 :

Mont Bel Air Animation se porte bien et compte 93 adhérents à ce jour dont 30 bénévoles mais la porte reste ouverte, nous ne sommes jamais assez nombreux pour un roulement lors d'une fête....

Nous avons encore organisé 7 événements en 2019, drainant un public de plus de 1000 spectateurs. Ces propositions étaient diverses et appréciées : cinéma, cabaret jazz, flamenco, expo photo, fête de la musique, ciné-concert et spectacle burlesque, il y en a eu pour tous les goûts...

Et c'est bien là notre objectif, proposer aux villageois et à la population environnante, des spectacles variés et de qualité, c'est d'ailleurs ce qui fidélise notre public ! On nous dit souvent : « Nous ne connaissons pas mais nous faisons confiance et nous sommes rarement déçus ! »



Lors de notre dernier spectacle, nous avons réalisé un sondage pour connaître la provenance des spectateurs et les Saint-Hilairois représentaient presque 20% du public. 32 villages ou villes étaient représentées, nous sommes heureux de ce rayonnement culturel pour notre petit village !

2020 sera l'année de notre biennale qui se déroulera le SAMEDI 12 SEPTEMBRE. Réservez dès à présent cette date, ne rater pas la balade artistique qui visitera jardins et château.... Nous pourrons être émus par un spectacle de danse, rire avec une seule en scène interprétée par Hélène (que vous avez vue dans Juke box en 2018, rappelez-vous !), admirer le talent de nos artistes de cirque locaux... Nous mangerons ensemble et vivrons une soirée musicale exceptionnelle en dansant...



### Mais avant cela, tout un programme :

- une soirée de cinéma en janvier ou février (date à définir)
- Vendredi 13 mars, en partenariat avec le Sou des Ecoles : spectacle de marionnettes avec les Frères Duchoc et leur nouveau spectacle « le Grand Show »
- Samedi 4 avril : Cabaret Jazz
- Mardi 28 avril : « Les Royales Marionnettes » arriveront en vélo !
- Du 6 au 10 mai : Résidence d'artistes avec tour de chant final
- Samedi 13 juin : Fête de la musique, Les Lascars reviennent !
- Samedi 12 Septembre : Biennale artistique
- Samedi 28 Novembre : Soirée théâtrale Molière et La Fontaine

Maintenant, les remerciements à tous nos bénévoles, à la municipalité et à tous nos spectateurs qui nous honorent de leur présence assidue. Pour toute l'équipe de Mont Bel Air Animation, Liliane Fiorio

## COURS D'APPRENTISSAGE EN MOUVEMENT MÉTHODE FELDENKRAIS :



Le Bureau est toujours constitué de Niphaphon Prestal comme présidente, Dominique Prestal comme trésorière et Laurent Prestal en tant que secrétaire.

Pour l'année écoulée les cours ont été assurés tous les lundis soirs de 19h00 à 20h00 hors vacances scolaires.

Le nombre de personnes à assister aux cours a varié de 3 à 15 personnes.

L'association est composée de 30 élèves et de 3 membres actifs.

Il y a eu 2 stages d'organisés les 24 octobre et 30 novembre sur le thème de « la position assise ».

Deux stages sont prévus : un en janvier et l'autre en mars sur le thème de « la respiration ».

Qu'est-ce que la méthode Feldenkrais ?

Basée sur l'apprentissage de mouvements la plupart du temps inhabituels, la méthode Feldenkrais :

- améliore notre perception de soi
- répartit le travail musculaire de façon homogène (apaise les tensions)
- réveille certaines articulations qui ne demandent qu'à bouger
- augmente nos capacités d'équilibration.

Par le jeu de mouvements inhabituels, la méthode Feldenkrais nous permet de connaître notre propre mode de fonctionnement.

Et ainsi de développer une façon de bouger plus harmonieuse et respectueuse à l'égard de nos fonctions : musculaire, articulaire, respiratoire, cérébrale...

Les cours de Prise de conscience par le mouvement (PCM) d'une heure environ, se font souvent allongés sur le sol!

Les cours sont effectués par Jean-Baptiste Prestal Masseur-Kinésithérapeute, 2<sup>ème</sup> dan de judo, praticien de la méthode Feldenkrais pour l'association « apprentissage en mouvements ».

## ASSOCIATION DAUPHIRUN

Présentation de l'association : Organiser et préparer des événements sportifs en vue de la promotion, du développement et de la pratique du sport en particulier de la course à pieds.

Entraînement tous les mardi soir à 19h40 au départ de la place du Mont à St Hilaire.

Organisation du Trail de Santalé.

Composition du bureau ainsi que la ou les personnes à contacter

Président : Cyril GONIN 06 09 39 08 12

Trésorière : Béatrice PERONNET 06 42 19 74 30

Membre actif : Jérôme LELEU, Président de la société Ultime Sport à St Chef.

Adresse mail : asso.dauphirun@gmail.com

### Bilan /actions de 2019 :

2<sup>ème</sup> édition du Trail de Santalé le 20 octobre 2019 avec 2 parcours : 10.5 km et 22.5 km ainsi qu'une course enfants non chronométrée de 900 m.

La nouveauté cette année : un parcours marche de 10.5 km

Une deuxième édition encore réussie avec 130 coureurs sur le 10.5 km et 100 sur le 22 km.

60 marcheurs ainsi que 50 enfants ont participé à cette belle journée.

### Dates à retenir pour 2020

**Trail de Santalé 3<sup>ème</sup> édition  
le 18/10/2020**



Course enfants Trail



Course 10 km



Course 22 km



## ASSOCIATION GYMN ST HILAIRE



Les cours ont pour objectif l'optimisation et la préservation de son capital santé par le biais d'activités variées, de renforcement musculaire et de travail cardio vasculaire (step, aérobic, aérobic, bootcamp et yoga)

Toutes les activités se font à la salle multi-activités de l'espace Fille Bergère.

Cette année encore, l'association Gym St-Hilaire compte une vingtaine d'adhérentes ! C'est dans la bonne humeur que Fanny Ramos anime les cours le jeudi soir de 19h00 à 19h45 pour le cardio et 19h45 à 20h45 pour le renforcement musculaire ! L'inscription est encore possible pour celles et ceux qui souhaitent participer (Un Cours d'essai gratuit) Les séances de yoga ont lieu le mercredi matin de 9h30 à 11h00 avec Annabelle Gayraud 06 69 04 62 89 ou omshantiyoga.fr

**Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter la présidente, Madame VAGNON Christine au 07 78 54 23 36.**

Composition du Bureau :  
Mme VAGNON CHRISTINE Présidente  
Mme MAZZOCCHI JULIE Trésorière  
Mme LARUE NELLY Secrétaire



## ENTENTE SPORTIVE VÉNÉRIEU-ST HILAIRE

L'équipe de Foot se compose cette année d'un effectif de 20 joueurs. 60% des joueurs résident sur les communes de Vénérieu St-HilaireMoras, les autres habitent St Marcel, St Savin, Mozas, Frontonas et même Succieu...

Nous sommes affiliés à la FFF de par le Championnat Vétérans à 8 Nord-Isère dans une poule de 12 équipes : St Chef, Corbelin, Le Bouchage, Creys Mepieu, Les Avenières, Veyrins, St Clair de la tour, Vézeronce, St Genix sur Guiers, Groslée.

Entraînement hebdomadaire tous les mardis à 20h au Stade de Trept en collaboration avec le club du FC Lauze. Les matchs de championnat (aller-retour) se déroulent le vendredi soir à 21h, du mois d'octobre au mois de mai avec une trêve hivernale de 2 mois.

Nous remercions l'entreprise Dessaintjean Réalisations de Vénérieu et l'entreprise Pro Étanchéité Piscine de Maubec pour le sponsoring qui a permis de réaliser de nouveaux maillots!

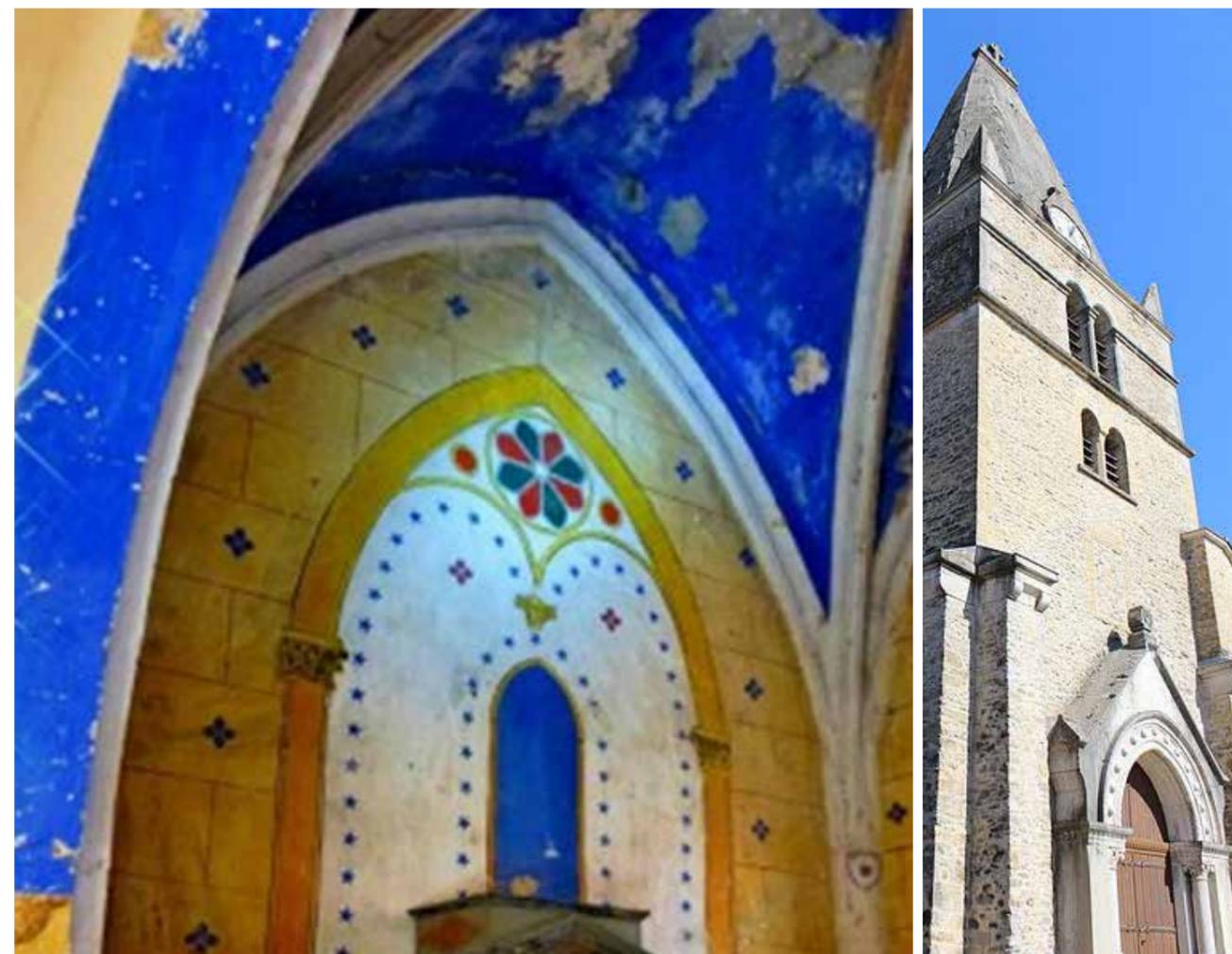
Nous organisons 2 événements annuels qui rencontrent toujours un beau succès, à savoir la vente de vin du Lubéron sur commande au mois de mai et la matinée diots-frites le premier samedi de novembre à St-Hilaire(7 novembre 2020).

N'oublions pas notre fameux weekend de cohésion d'équipe tant attendu chaque année...qui se déroule au mois de juin en Ardèche!

**Contact :** Fabien Hostettler 07 67 54 24 27



les photos:  
- matinée diots-frites samedi 2 novembre 2019  
- nos sponsors présents pour notre repas de Noël le 17 décembre 2019



## PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE

Pour tout renseignement :  
Maison paroissiale au 04 74 93 10 43  
Facebook :  
Paroisse Saint-François d'Assise Bourgoin-Jallieu  
[www.stfa38.fr](http://www.stfa38.fr)

Notre paroisse compte actuellement 3 prêtres permanents :  
Père Emmanuel ALBUQUERQUE, notre curé, c'est-à-dire le prêtre responsable de la paroisse.  
Père Roch-Marie COGNET, qui est l'accompagnateur de notre relais.  
Père Christian MILANDOU, qui est arrivé en septembre sur notre paroisse. Il remplace le Père Christophe ROSIER, qui a été nommé curé de la paroisse Ste Blandine de Bourbre à Pont de Chéruy. Ils sont soutenus par les diacres Michel PEILLON et Bernard BADIN.

Le relais des 3 collines (Saint Marcel Bel Accueil – Saint-Hilaire de-Brens – Vénérieu) est le plus petit relais de notre paroisse. Nous avons besoin de vous pour que celui-ci reste vivant. Nous avons besoin que des personnes s'engagent un peu plus, et prennent un peu de leur temps pour que tout fonctionne bien. Notre équipe

liturgique (préparation des messes) a besoin de vous. Si vous jouez d'un instrument et souhaitez nous accompagner durant la messe, nous vous attendons avec impatience ...

Notre équipe funérailles a besoin de vous.  
Notre équipe catéchèse a besoin de vous.  
Notre équipe ménage a besoin de vous.  
Non, ce ne sont pas les employés communaux qui font le ménage dans l'église et la salle de caté ... Vous avez un peu de temps pour notre relais... MERCI. Cette année encore, la paroisse proposera 4 soirées « mercredis de carême », les 4, 11, 18 et 25 mars 2020, à la maison paroissiale, 87 rue de la libération à Bourgoin-Jallieu, pour marcher ensemble vers Pâques. Pour se « former » : Deux cycles de 3 soirées. Un autour de la prière, qui nous donnera des outils pour entrer en dialogue avec Dieu : les 5, 12 et 19 février 2020.

Un autour de la bible, pour rester à l'écoute de la Parole de Dieu : les 3, 10 et 17 juin 2020. Nous vous souhaitons une belle année 2020, sous le signe de la sérénité et l'amitié.

**Contact sur le relais :** Chrystelle 06 24 18 04 15

# LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Les bénévoles se mobilisent pour organiser de nombreuses manifestations : Thé Dansant, Concours de Coinche, Soirée Soupes, Poule au Pot, Safari Truites à la BESSEYE Villemoirieu.

En 2018 nous avons remis un chèque de 20789,34 € à Madame la Présidente de la ligue, le Professeur AGNIUS-DELORD et au secrétaire général le Docteur GIRONA.

A nos manifestations, les populations sont réactives et chaleureuses, ce qui nous encourage à continuer nos missions.

Nos actions dans 12 communes dans une parfaite entente et sympathie sont motivées pour plus de guérisons et l'espoir de mieux vivre.

La ligue, c'est un lien social pour changer son regard sur cette terrible maladie, agissons pour prévenir, guérir, et accompagner les malades et leurs familles.

La Ligue c'est Vous c'est Nous et c'est TOUS ENSEMBLE pour la recherche. Merci pour votre confiance et votre générosité.



**20.789,34 €**  
C'est le montant du chèque remis au Comité de l'Isère de la Ligue contre le cancer par les Bénévoles de la Délégation de Crémieu pour les Missions de la Ligue.



Concert, thé dansant, primevères, safari pêche, vide grenier, concours de coinche, poule au pot ... et bien d'autres manifestations.  
Les bénévoles se mobilisent toute l'année pour soutenir les Missions de la Ligue.  
**MERCI !**



Les JEUNES SAPEURS POMPIERS de TREPT c'est : **Assiduité / Ponctualité / Sérieux / Altruisme / Entraide / Générosité**

## SECTION DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE TREPT



Président : ZANCHETTA Quentin  
Vice-présidente : GONIN Nathalie  
Trésorier : ARTIGALAS Jérôme  
Vice-Trésorière : VILLARD Anne-Laure  
Secrétaire : PINON Carole  
Vice-Secrétaire : GUIGNARD Mathilde

### Nous nous retrouvons pour :

Des mardis au sport, des samedis aux manœuvres incendies, secourisme et des cours sur le monde des Pompiers.

-Des défilés Républicains sur les communes de Salagnon, Trept, Soleymieu et Saint-Hilaire, la cérémonie de la croix de Sicard à Salagnon.

**Du sport :** cross départemental, parcours sportif.

**De nombreuses manifestations :** Vente de brioches en porte à porte sur les communes de Salagnon, Soleymieu et Saint-Hilaire, vente de brioches en commerce, loto sur la commune de Salagnon le 14/03/20.

Un rassemblement départemental regroupant l'ensemble des sections de JSP de l'Isère, pour des représentations et des concours travaillés pendant toute l'année.

A ce jour, nous pouvons compter dans nos rangs 17 Jeunes Sapeurs-Pompiers, allant de 11 à 16 ans.

L'ensemble du bureau, du conseil d'administration, des encadrants et des JSP remercient la commune pour leur aide tout au long de l'année.

# AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE St-Hilaire ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

## Puis je donner avant mes 18 ans ?

Non. L'âge minimum pour donner son sang est 18 ans.

## Jusqu'à quel âge puis je donner ?

70 ans. La limite d'âge pour donner son sang est de 70 ans révolus. Après 60 ans, le premier don est cependant soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS. Après 65 ans, seul le don de sang est autorisé et après avis du médecin.

## Puis je donner si je pèse 45 kg ?

Non. Il est nécessaire de peser plus de 50 kg pour donner son sang. Ce poids minimum garanti la sécurité du donneur et la qualité du produit sanguin transfusé au malade.

## Puis-je donner si je suis un sportif professionnel ?

Oui. Il n'y a pas de contre-indication au don de sang pour les sportifs de haut niveau. Toutefois, il est fortement conseillé d'attendre 3 à 7 jours après le don avant de reprendre une activité physique intense et de prévoir un délai d'un mois avant une compétition importante.

## Puis je donner mon sang le lendemain d'un don ?

Non. Il faut attendre 8 semaines minimum entre 2 dons de sang. On peut donner ses plaquettes jusqu'à 12 fois par an, à 4 semaines d'intervalle minimum, et son plasma jusqu'à 24 fois à 2 semaines d'intervalle minimum.

## Puis-je donner après avoir fait un tatouage ou un piercing ?

Oui, dès 4 mois après le tatouage ou le piercing (y compris les oreilles). Cette mesure permet d'éviter tout risque lié à une non-stérilisation du matériel utilisé qui peut entraîner la transmission de virus ou de bactéries.

## Puis-je donner si j'ai une allergie ?

Oui. Le don de sang est possible. Seule une allergie à un produit utilisé au moment du prélèvement (désinfectant par exemple) ou des symptômes visibles le jour du don peuvent présenter des contre-indications.

## Puis-je donner si je suis diabétique ?

La réponse diffère en fonction du type de diabète. Les diabétiques ayant un traitement par insuline ne peuvent pas donner leur sang.

## Puis-je donner tout de suite après une opération chirurgicale ou dentaire ?

Non. Après une opération ou une endoscopie, il faut attendre un délai de 4 mois. Et après une extraction dentaire, il faut attendre un délai d'une semaine.

### CHIFFRES CLÉS 2018

1 623 494  
donneurs  
de sang  
en 2018

52%  
personnes  
transfusées  
femmes

292 563  
nouveaux  
donneurs  
de sang  
en 2018

### Infos collectes :

Merci à tous les donneurs ; vous êtes 117 personnes différentes (57 hommes et 60 femmes) à être venu donner votre sang à Saint-Hilaire-de-Brens en 2019, réparties comme suit : 9 de Trept, 11 de St Marcel, 11 de St Hilaire, 6 de Moras et 9 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours. Voici le résultat des collectes 2019 :

collecte d'avril 2019 : 53 donneurs  
collecte de décembre 2019 : 41 donneurs  
collecte d'août 2019 : 65 donneurs

L'EFS se demande si les «petites» collectes vont être maintenues. Problèmes de personnels, manque de médecins et d'infirmières, ...

Un grand merci à tous ceux qui sont venus aux collectes. Ce sont les jeunes donneurs qui assureront dans l'avenir la collecte des poches de sang pour nos malades, qui à cette occasion vous remercient chaleureusement.

Collectes 2020 : l'EFS ne nous a pas fait parvenir les dates pour l'année prochaine, l'EFS est en train de revoir le maintien des «petites» collectes ou le transfert sur des plus «grosses» collectes.



## LO PARVI

le sol : un univers sous nos pieds !

Il y a environ 15 000 ans, les glaciers alpins qui recouvraient la région se mirent à fondre progressivement. Ils avaient décapé les sols anciens et, en se retirant, avaient abandonné derrière eux leur moraine ou des roches calcaires nues. Puis, le soleil, la pluie, le gel et les microorganismes ont amorcé l'altération et la transformation chimique et mécanique de ces matériaux minéraux afin de former une mince couche de sol.

La formation des sols est le résultat d'interactions complexes entre les composantes biologiques, minérales et organiques du sol. Les colonisateurs pionniers, tels que les lichens, fixent le dioxyde de carbone de l'atmosphère à mesure qu'ils grandissent et commencent à former de petites quantités de matière organique que d'autres organismes peuvent utiliser comme source d'énergie. Au fil du temps, de la matière organique s'accumule au fur et à mesure que du carbone est injecté dans le système grâce à la photosynthèse, permettant ainsi à d'autres organismes de coloniser le milieu. Une fois qu'il y a suffisamment de matière organique et d'éléments nutritifs disponibles, les végétaux supérieurs peuvent coloniser le sol.

Avec l'apparition des plantes, la roche s'est de plus en plus désagrégée en terre meuble. La surface s'est enrichie en matière organique et les particules minérales issues de l'altération ont été transférées en profondeur avec l'eau d'infiltration. C'est ainsi que s'est formée au cours des millénaires la succession typique des couches de sol superposées, avec une couche supérieure riche en humus, une couche intermédiaire composée de particules minérales fortement altérées et enrichie de fractions lessivées de la couche supérieure, et enfin, en profondeur, la couche inférieure où la dégradation de la roche-mère débute à peine. L'humus est constitué de matière organique partiellement décomposée



dans le sol, généralement sur ou proche de la surface. Il a été reconnu depuis longtemps comme le siège de la plupart des processus biologiques et physicochimiques essentiels au développement du sol, au fonctionnement des écosystèmes terrestres et à la production agricole. Le sol peut présenter une grande variété de textures ; cela signifie qu'il contient des proportions différentes de sable, limon et argile. Il peut contenir des zones relativement sèches jusqu'à des micropores qui sont presque toujours remplis d'eau. Cette diversité de niches écologiques est à l'origine d'un éventail important de biodiversité. Cette dernière regroupe l'ensemble des formes de vie qui présentent au moins un stade actif de leur cycle biologique dans les sols.

Les plus petits organismes sont les plus nombreux et les plus diversifiés : il existerait ainsi plus de 2 millions d'espèces de bactéries et de champignons dont seulement 1% aurait été identifié. Dans une prairie permanente, la faune du sol représente jusqu'à 260 millions d'individus par m<sup>2</sup>, correspondant au minimum à 1,5 t/ha (soit environ le poids de 3 vaches) et à une abondance moyenne de 200 vers de terre par m<sup>2</sup>.

Outre sa fonction de support de production, le sol remplit de nombreuses fonctions environnementales, comme celle de filtre et de lieu de stockage du carbone, de l'eau et des polluants. La fertilité des sols, la qualité de notre alimentation, la pureté de l'air et la qualité de l'eau sont liées à un bon fonctionnement du sol et à l'activité des organismes qui le peuplent. L'accroissement de la pression exercée par les activités humaines (l'artificialisation et l'imperméabilisation des terres, leurs modes de gestion agricole et forestière) et les changements climatiques, sont et seront les principales causes des dégradations que subissent les sols.

Raphaël Quesada

### Quelques sites internet pour aller plus loin :

[www.gessol.fr](http://www.gessol.fr)  
<http://www.gessol.fr/atlas>  
<https://www.afes.fr/>

### Association Lo Parvi

14 le petit Cozance  
38460 TREPT  
Tél : 04 74 92 48 62  
[www.loparvi.fr](http://www.loparvi.fr)

# « Zéro phyto » dans les communes... prévu pour 2020 !

La loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, visant à « mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires », fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'interdiction de l'utilisation des pesticides « pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé ».

Cette loi, qui modifie le code rural et de la pêche maritime, comporte deux volets :

- un premier volet consiste en une interdiction faite aux personnes publiques (Etat, régions, communes, départements, groupements et établissements publics), d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, des parkings, des cimetières, des cours d'écoles, des aires de jeux, des forêts et des promenades, sauf dans le cas où il s'agit de « détruire et prévenir la propagation des organismes nuisibles » telle que l'ambrosie. Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que le chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés, et, en agglomération, les trottoirs...
- un second volet prévoit l'interdiction, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, de la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel, et concerne donc les particuliers.

L'usage des pesticides en agriculture, sur les voies ferrées, les autoroutes et les pistes d'aéroport resteront en dehors du champ de la loi.

Il faut savoir que la France est le premier consommateur de ce type de produit en Europe.

Des alternatives existent telles que **le paillage des arbres et arbustes, L'«enherbement», Le désherbage mécanique manuel ou électrique, Le désherbage thermique.**

Notre commune soutient « Nous voulons des Coquelicots »

Association qui appelle à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides.

Nous voulons des coquelicots assure le recensement des communes qui ont interdit un, plusieurs ou tous les

pesticides sur leur territoire (y compris pour les usages agricoles).

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

Nous voulons des coquelicots est une association créée à la fin de l'été 2018. Elle comprend une quinzaine de bénévoles. Elle a été portée sur les fonts baptismaux par Fabrice Nicolino et François Veillerette, qui signent en soutien un livre du même nom (Nous voulons des coquelicots) aux éditions Les Liens qui libèrent (LLL). Cette association a débuté sans un sou vaillant, et les membres ont dû piocher dans leurs propres réserves pour fabriquer un coquelicot en tissu, signe de ralliement. Il a été cousu, brodé, repris au point de croix et découpé dans du feutre écarlate d'un bout à l'autre du pays. Et c'est formidable!

L'Appel des coquelicots reste, dans la galaxie des mouvements de citoyens, tout jeune encore. Mais il a déjà germé dans tant de villes et villages. Les conférences, débats, rencontres et aides à l'installation de maraîchers ne font que se multiplier sur le territoire. Le cap du million de signatures a été franchi haut la main à la fin 2019 - la municipalité de Saint-Hilaire-de-Brens en fait partie. Dont 45% ont été collectées sur des feuilles papier. A l'heure de l'internet-roi! Car oui, ils tiennent absolument à ne laisser personne sur le bord de la route. Cet Appel n'est pas leur propriété, mais bien celle de toute la société, que l'effondrement actuel de la vie sur terre devrait lever en masse... Ils savent bien que ce n'est pas réaliste, mais ils se disent que si les signataires actuels convainquaient chacun deux, trois ou cinq personnes, l'Appel prendrait aussitôt un envol irrésistible. Et l'époque le mérite...

Chaque personne peut signer leur Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse sur <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/l-appel/>



# Les pesticides



## Jardinons au naturel!

Les plantes indésirables et les maladies menacent vos cultures? Plutôt que d'utiliser des pesticides, dangereux pour notre santé et celle de la planète, privilégions les solutions naturelles

- 1 La bonne plante au bon endroit.**  
en adaptant votre sol au climat de votre région!  
Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en lumière, en eau et en éléments nutritifs. Renseignez-vous auprès de votre vendeur sur les espèces résistantes aux maladies et aux ravageurs.
- 2 Les amis du jardinier.**  
en favorisant la présence de prédateurs naturels appelés « auxiliaires »  
Alors que les coccinelles se nourrissent de pucerons, les chrysopes dévorent chenilles, araignées et autres insectes nuisibles. Et si vous installez une mare? Vous aurez peut-être la chance de voir des libellules arriver dans votre jardin.
- 3 Une nouvelle esthétique du jardin.**  
en utilisant le paillage ou des plantes couvre-sol pour éviter la poussée de plantes indésirables.  
La tonte haute (6 à 8 cm) favorise le développement, la bonne santé et le bon aspect de la prairie.
- 4 Les moyens de protection.**  
en installant dans votre vergier des bâches ou des voiles anti-insectes, des filets protecteurs contre les oiseaux ou des pièges contre les rongeurs.  
La soude de bois ou la cendre sont de bons moyens de repousser limaces et escargots.

Plus un jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a la capacité de se défendre contre les aléas climatiques et les ravageurs.

Toutes les informations pour jardiner sans pesticides: [jardiner-autrement.fr](http://jardiner-autrement.fr)

ecologique.solidaire.gouv.fr

## Des alternatives existent

### Le désherbage

- Accepter la présence de quelques "mauvaises herbes".
- Utiliser le paillage pour les massifs. Il limite la pousse des herbes, conserve l'humidité. (Le paillis peut être composé de feuilles mortes, d'écorces de pins, de tontes de pelouse sèche, etc).
- Utiliser des plantes couvre-sol au pied des arbres, en bordure des haies, dans les talus en pente. Elles empêchent les autres de s'installer et demandent peu d'entretien.
- Biner ou désherber manuellement.
- Penser au désherbage thermique à flamme directe.
- Désherber à l'eau chaude pour les mauvaises herbes entre les dalles et les pavés sur les terrasses ou les allées gravillonnées (penser à recycler les eaux de cuisson des légumes).

### La lutte contre les insectes et les maladies

- Ne pas traiter systématiquement car les plantes peuvent supporter quelques insectes et un certain niveau de maladie.
- Penser aux cultures compagnes au potager. Elles éloignent les ravageurs : les oeillets d'Inde comme répulsif ou les capucines qui attirent les pucerons.
- Faire tourner l'emplacement des cultures. Cela limite aussi l'épuisement du sol.
- Attirer les auxiliaires comme les coccinelles ou les perce-oreilles, les oiseaux et les petits mammifères comme les hérissons. Ils éliminent les ravageurs.
- Penser aux purins végétaux qui agissent contre les maladies et les ravageurs (ortie, prêle...).

www.sainthilairedebrens.fr

# CALENDRIER DES FÊTES 2020

## Février

Samedi 8	Moras	Gymn détente	Soirée Théâtre
Samedi 8	Vénérieu	Sou des écoles	jeux société (après-midi) et repas (soir)
Samedi 15	Vénérieu	Y a de la joie	Carnaval et soirée
Dimanche 16	Moras	Sou des écoles	Trail des Roses
Dimanche 16	St Hilaire	Le p'ti Brens	Matinée Bugnes
Samedi 29	St Hilaire	Ass. Apprent. en mouvements	Atelier Feldenkrais 9h30-12h30

## Mars

Dimanche 8	Moras	Amicales des anciens	Vente de bugnes
Vendredi 13	St Hilaire	Mont Bel Air	Spectacle de marionnettes
Samedi 14	Vénérieu	ACCA	Matinée Diots
Samedi 14	St Hilaire	P'ti Brens	Soirée de la St Patrick
Dimanche 15	Vénérieu	Sou des écoles	Bourse enfance/jeux
Samedi 21	Moras	Les copains d'alors	Soirée dictée
Samedi 28	Moras	Bouillon de lecture	

## Avril

Samedi 4	St Hilaire	Mont Bel Air	Soirée cabaret/Jazz
Dimanche 5	Vénérieu	Sou des écoles	Chasse aux œufs
Dimanche 5	Moras	Sou des écoles	Balade gourmande
Mardi 28	St Hilaire	Mont Bel Air / ext. ou salle Jean Bouise	Les Royales Marionnettes

## Mai

Samedi 2	Moras	CCAS	Vente de Fleurs
Samedi 2	Vénérieu	Les amis de Vénérieu	Vente de Fleurs
Ven 1/Sam 2	St Hilaire	P'ti Brens	Voyage en Italie
Du 6 au 10	St-Hilaire	Mont Bel Air –salle Jean Bouise	Artistes en résidence –Tour de chants
Samedi 16	Moras	Gym détente	Randonnée nocturne
Samedi 30	St Hilaire	Sou des écoles	Vente d'objets personnalisés

## Juin

Vendredi 5	St Hilaire	Mont Bel Air	Petit bal costumé des enfants
Samedi 6	Vénérieu	Y a de la joie	Concours de pétanque et résultat concours maisons fleuries
Samedi 13	St Hilaire	Mont Bel Air	Fête de la musique
Dimanche 14	Moras	Les copains d'alors	Concert au château du Montplaisant
Samedi 20	Moras	Coopérative scolaire/Ecole	Fête de la musique
Dimanche 21	Moras	Les copains d'alors	Concert «les 20 ans des copains d'alors»
Samedi 27	Moras	Les copains d'alors	Fête des « 20 ans des copains d'alors »
Samedi 27	St Hilaire	Sou des écoles	Kermesse

## Juillet

Vendredi 3	Moras	Sou des écoles	Kermesse
Sam 4/Dim 5	St-Hilaire de la côte	Association des St-Hilaires	Rassemblement des St-Hilaire de France et du Québec
Dimanche 26	St Hilaire	Commission des affaires sociales	Fête d'été

## Août

Dimanche 30	Vénérieu	Les amis de Vénérieu	Fête des fours
Dimanche 30	Moras	CCAS	Vide-grenier
Septembre			
Samedi 12	St Hilaire	Mont Bel Air	Biennale artistique dans le village

## Octobre

Samedi 10	Moras	Sou des écoles	Vente de Brioches
Dimanche 18	St Hilaire	Dauphirun	Trail de santalé
Samedi 24	Moras	Amicale des anciens	Choucroute et loto

## Novembre

Samedi 7	St-Hilaire	Ent. sport. Vénérieu/St Hilaire	Vente de diots/frites
Samedi 21	Moras	Eglise patrimoine	Vente
Samedi 28	St Hilaire	Mont Bel Air	Spectacle
Dimanche 22	ST Hilaire	ACCA	Vente de Boudins/ Tripes
Vendredi 27	Moras		Réunion du calendrier des fêtes

## Décembre

Samedi 5	Vénérieu	Sou des écoles / Y'a de la joie	Vente de sapins, chocolat et « francontoiseries »
Dimanche 6	Moras	CCAS	Braderie jouets
Vendredi 18	Moras	Sou des écoles	Arbre de Noël

“

## La Marianne, symbole de la France

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française en 1792.

Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Marie-Anne représentait le peuple.

Sous l'III<sup>ème</sup> République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies. Plusieurs types de représentation se développent, selon que l'on privilégie le caractère révolutionnaire ou le caractère «sage» de la Marianne : le bonnet phrygien est parfois jugé trop séditieux et remplacé par un diadème ou une couronne. Depuis 1968, Marianne a pu prendre le visage d'actrices célèbres telles que Brigitte Bardot, Michèle Morgan, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve... Elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les timbres-poste. Elle inspire également des œuvres artistiques.

”

Les symboles de la Marianne son empruntés à la culture gréco-romaine:

Le bonnet phrygien: la liberté (porté par les esclaves affranchis dans l'Antiquité)

La couronne : le pouvoir

Le sein nu : la nourrice et l'émancipation

La cuirasse : l'invincibilité

Le lion : le courage et la force du peuple

L'étoile : l'intelligence

Le triangle : l'égalité

Les chaînes brisées : la liberté

Les mains croisées : la fraternité

Les faisceaux : l'autorité de l'Etat

La balance : la justice

Le ruche : le travail



La Marianne de St Hilaire-de-Brens a le visage de Catherine Deneuve